



La direction des Arts de la scène du Conservatoire de Bordeaux regroupe les départements Danse, Théâtre et Chant. Une formation du Cycle 1 au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) est proposée dans chacune des 3 disciplines et des plages d'enseignement transversal en matière de théâtre, pratiques corporelles et pratiques vocales sont également développées.

Le département danse du Conservatoire de Bordeaux se situe à la croisée des chemins chorégraphiques actuels. Trois disciplines sont enseignées : danse classique, contemporaine et jazz, avec un objectif commun, celui d'un enseignement ouvert sur le monde du spectacle vivant. Au cours de leur formation, les apprentis danseurs sont régulièrement en contact avec des artistes chorégraphiques au travers de différentes propositions : master-classes, stages, créations lors de spectacles, répétitions publiques, conférences...

Le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) prépare à une pratique pré-professionnelle de haut niveau. L'obtention d'un **Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)** clôture ce cycle et peut donner accès aux formations supérieures ou à une pratique professionnelle. Le DEC s'obtient grâce à quatre unités de valeur : épreuves chorégraphiques, formation musicale danseurs, histoire de la danse et analyse du mouvement.

Durée

2 à 3 ans

Pré-requis et admission

- pour les élèves du conservatoire : réussir l'examen d'entrée en COP
- pour les candidats extérieurs : faire une demande d'entrée en cycle 3 puis passer l'examen d'entrée en COP devant un jury extérieur (courant du 1^{er} trimestre de l'année)

Enseignements (10-20h/semaine)

- Technique danse principale (classique, jazz ou contemporain)
- Formation Musicale pour danseur
- Technique danse complémentaire (classique, jazz ou contemporain)
- Histoire de la danse
- Analyse du mouvement
- Options facultatives :
 - écriture
 - théâtre